



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

AUG 2 1982

S/15332
1er août 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/DA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 1er AOUT 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA
JORDANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 1er août 1982, qui vous est adressée par l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de
la Jordanie auprès de
l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

Annexe

Lettre datée du 1er août adressée au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de l'Organisation
de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, j'ai l'honneur de porter d'urgence à votre attention la grave situation qui sévit au Liban et qui a pris des proportions extrêmement alarmantes. En violation des résolutions 508 (1982) et 509 (1982) du Conseil de sécurité et depuis nos lettres des 22, 23, 26 et 27 juillet 1982, l'agression israélienne s'est poursuivie et a intensifié ses bombardements par des forces aériennes, terrestres et maritimes contre les populations civiles palestinienne et libanaise. Compte tenu de ces bombardements incessants, il est impossible de déterminer, même à titre provisoire, le nombre des victimes.

Le 1er août, à 3 heures (heure locale de Beyrouth), les forces israéliennes autour de Beyrouth, ont violé le cessez-le-feu en tentant de s'avancer le long de l'axe sud de Beyrouth. Les forces israéliennes ont ouvert un feu nourri d'artillerie et de char sur les pistes est et ouest de l'aéroport de Beyrouth ainsi que sur le quartier d'Ouzai.

A 3 h 30, les forces israéliennes ont essayé de s'avancer le long de deux axes. Sous la protection d'un feu nourri d'artillerie et de roquettes, des unités israéliennes ont commencé à progresser vers la piste est de l'aéroport et le long de l'axe Ouzai/Khalde. Des tirs d'obus israéliens effectués par des forces terrestres et maritimes ont atteint l'aéroport et la route de l'aéroport, ainsi que les quartiers d'Ouzai, de Bir Hassan, de Shatila, de Fakhani, de Ramlet al-Baida, de Cola ainsi que la zone de l'Ambassade du Koweït.

A 5 heures, l'attaque israélienne contre Beyrouth-Sud s'est intensifiée. Les avions israéliens ont lancé des attaques aériennes contre plusieurs quartiers de Beyrouth. Dans une tentative visant à briser la résistance farouche des défenseurs qui s'efforçaient d'arrêter l'avance israélienne, les Israéliens ont déployé de nouveaux avions de guerre pour renforcer leurs propres missions d'appui. Ils ont également lancé d'intenses attaques aériennes contre les quartiers de Shatila, d'Ain al-Tima, de Rauche et à proximité de l'Ambassade de Jordanie à Verdun.

A 7 h 30, les Israéliens ont multiplié les bombardements aveugles des zones civiles. Les forces d'assaut israéliennes ont intensifié leurs attaques contre les deux pistes d'atterrissage de l'aéroport de Beyrouth. Les bombardements d'artillerie des forces terrestres et maritimes israéliennes se sont intensifiés avec une violence extrême dans toute la zone de Beyrouth-Ouest à savoir Fakhani, Ramlet el-Baida, les camps de réfugiés de Sabra et de Shatila, l'Unesco, l'Université arabe, la route de l'aéroport, Kiski, la zone de l'Ambassade soviétique, la zone de l'Eglise assyrienne, la Corniche, Mazra'a, Nueiri, Verdun et Tallet.

A 8 h 45, des combats acharnés en vue de contrôler l'aéroport de Beyrouth continuaient de faire rage, les Israéliens ayant mobilisé à cet effet tout leur appareil de guerre.

A 10 heures, des combats acharnés se poursuivaient sur les principaux axes de l'attaque lancée par Israël contre Beyrouth-Ouest. Comme l'aéroport demeure la principale cible de l'assaut israélien, toutes les zones résidentielles de Beyrouth-Ouest continuent de faire l'objet de bombardements intensifs et aveugles effectués par des forces terrestres, maritimes et aériennes.

Il nous est difficile, Monsieur le Président, de faire prendre conscience, sur le plan moral et humanitaire, des souffrances effroyables de la population civile qui est privée d'eau et d'électricité. Les hôpitaux submergés de blessés sont sur le point de fermer leurs portes.

Veillez agréer Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Observateur permanent,

(Signé) Zehdi Labib TERZI
